

Adhésion de l'Union européenne au Comité consultatif international du coton (CCIC)

2016/0349(NLE) - 16/05/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 617 voix pour, 57 voix contre et 5 abstentions une résolution législative sur le projet de décision du Conseil concernant l'adhésion de l'Union européenne au Comité consultatif international du coton (CCIC).

Le Parlement européen **a donné son approbation** à la conclusion de l'accord.

Pour rappel, le Comité consultatif international du coton (CCIC) aide les gouvernements à promouvoir une économie mondiale du coton saine et plus fiable par le renforcement de la transparence sur le marché mondial du coton, la sensibilisation aux nouveaux enjeux ou problèmes, l'intensification de la coopération internationale, la collecte de données statistiques, la mise à disposition d'informations techniques et de prévisions.

Le Parlement avait déjà insisté sur la durabilité dans la chaîne de valeur mondiale du coton, dans sa [résolution du 14 mars 2013](#) et demandait des mesures de transparence à la Commission en vue de réagir à toute volatilité excessive des prix et de veiller à ce que la voix des cultivateurs, des égreneurs, des négociants et des chercheurs dans le secteur du coton en Europe soit entendue.